

Economie linéaire : un modèle traditionnel qui consiste à « **prendre-fabriquer-jeter** ». Tout au long de ce cycle, des ressources naturelles deviennent ultimement des déchets. Le principe de la croissance de l'économie traditionnelle ne tien pas compte des limites planétaires.

Economie circulaire : est un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'**efficacité** de l'utilisation des ressources. Elle vise à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus. **Il s'agit de faire plus et mieux avec moins**. L'économie circulaire propose de passer d'une société du tout jetable à un modèle économique où **tout se réutilise**. En limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets nous sommes donc dans un **processus « prendre le minimum »** ou **recycler-fabriquer-utiliser-trier-jeter-récupérer-fabriquer**. La boucle est bouclée, d'où le nom d'économie circulaire.

Economie de la fonctionnalité : forme d'économie collaborative qui privilégie l'usage à la possession et tend ainsi à vendre des services liés aux produits plutôt que les produits eux-mêmes. Partage de produits et de services.

Consom'acteur : un consommateur responsable et engagé, qui a une attitude réfléchie vis-à-vis de sa consommation et qui l'utilise pour influencer le monde dans lequel il vit. En consommant, il peut en quelque sorte voter, en privilégiant les produits ou services respectueux de l'environnement et des valeurs sociales et éthiques.

Consommation sobre et responsable : orientation de ses choix de produits en fonction de critères sociaux et écologiques.

Modèle économique, modèle d'affaires : mécanisme de création de valeur garantissant la viabilité de l'entreprise dans le temps. Il doit évoluer en fonction des attentes des clients et des nouvelles tendances du marché.

5R : résume les principes de base de l'économie circulaire



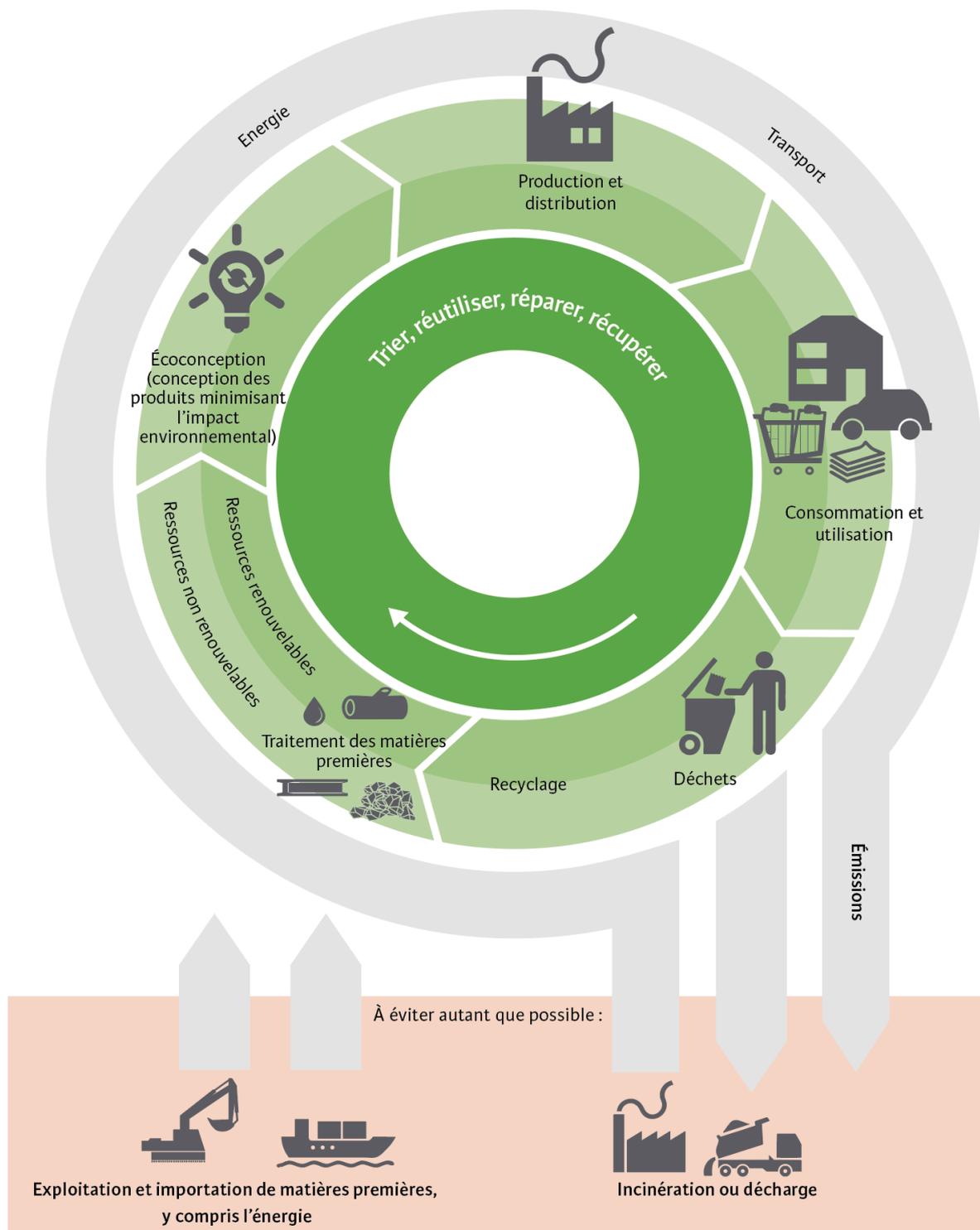
Ecoconception : démarche qui consiste à diminuer, dès sa phase de conception, les impacts environnementaux d'un produit ou d'un service tout au long de son cycle de vie.

Allongement de la durée d'usage : le recours au réemploi, à la réparation et à la réutilisation, achat et vente d'occasion.

Recyclage : traitement et valorisation des matières contenues dans les déchets. Le tri ne garantit pas que les déchets seront recyclés. Un grand pourcentage des matières n'est pas recyclable de façon rentable, recyclable que quelques fois, ou simplement impossible à recycler.

Circuit court : un système de distribution n'impliquant qu'un intermédiaire maximum entre le producteur et le consommateur. Des circuits courts locaux, où le producteur se rapproche géographiquement du consommateur renforcent la résilience des territoires, permettent une meilleure rémunération du producteur et une qualité supérieure pour le consommateur.

Résilience locale - la capacité à résister à une crise, à s'adapter aux changements. Les facteurs qui la renforcent : production alimentaire locale, production d'énergies renouvelables, diversité du tissu économique, diffusion des savoirs et compétences.



BASÉ SUR L'AGENCE EUROPÉENNE POUR L'ENVIRONNEMENT (2016) / LA VIE ÉCONOMIQUE